



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mercredi 2 juin 2021 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Gilles Chagnon, Pierre Lanthier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Luc Bard, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint, et M^e Geneviève Leduc, greffière, ainsi que Jean Boileau, Mike Duggan, Laurence Gillot, Jean-François LeBlanc et François Léveillé.

CE-2021-420

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LES 12 ET 19 MAI 2021 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 11 MAI 2021

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue les 12 et 19 mai 2021 ainsi que de la séance spéciale tenue le 11 mai 2021 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2021-421

MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, dossier RS-21-098, comme illustré au plan numéro CRO-21-179 du 22 avril 2021, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

| <u>Rue</u> | <u>Côté</u> | <u>Endroit</u> | <u>En vigueur</u> |
|---------------------|-------------|---|-------------------|
| De l'Hôtel-de-Ville | Nord | D'un point situé à 13 m à l'ouest de la promenade du Portage, sur une distance de 78 m vers l'est | En tout temps |

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-179 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2021-422

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUES DORCHESTER ET DU CURÉ-BRADY - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur les rues Dorchester et du Curé-Brady, dossier RS-21-103, comme illustré au plan numéro CRO-21-186 du 12 avril 2021, le tout afin de :

Implanter des zones d'interdiction d'immobilisation :

| <u>Rues</u> | <u>Côtés</u> | <u>Endroit</u> | <u>En vigueur</u> |
|--------------------|---------------------|---|---|
| Du Curé-Brady | Ouest | À partir de la rue Dorchester, sur une distance de 39 m vers le sud | 7 h à 17 h Lundi au vendredi Septembre à Juin |
| Dorchester | Sud | À partir de la rue du Curé-Brady, sur une distance de 40 m vers l'ouest | 7 h à 17 h Lundi au vendredi Septembre à Juin |

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-186 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2021-423

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE DU BRITANNIA - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - MIKE DUGGAN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur la rue du Britannia, dossier RS-21-107, comme illustré au plan numéro CRO-21-225 du 20 avril 2021, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

| <u>Rue</u> | <u>Côtés</u> | <u>Endroit</u> | <u>En vigueur</u> |
|-------------------|---------------------|--|----------------------------------|
| Du Britannia | Nord et est | À partir du chemin McConnell, sur une distance de 257 m vers l'ouest | En tout temps Décembre à mars |

Implanter une zone de stationnement limité :

| <u>Rue</u> | <u>Côtés</u> | <u>Endroit</u> | <u>En vigueur</u> |
|-------------------|---------------------|--|------------------------------|
| Du Britannia | Nord et est | À partir du chemin McConnell, sur une distance de 257 m vers l'ouest | 2 heures Avril à novembre |

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-225 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2021-424

MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE LESAGE - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINTE-LOUISE BOUDRIAS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue Lesage, dossier RS-21-121, comme illustré au plan numéro CRO-21-227 du 20 avril 2021, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

| <u>Rue</u> | <u>Côté</u> | <u>Endroit</u> | <u>En vigueur</u> |
|------------|-------------|--|-------------------|
| Lesage | Est | À partir d'un point situé à 116 m au nord de la rue Abigail, sur une distance de 15 m vers le nord | En tout temps |

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-227 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2021-425

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - BOULEVARD GRÉBER - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE TOURAINE ET DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - NATHALIE LEMIEUX ET GILLES CARPENTIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation du stationnement sur le boulevard Gréber, dossier RS-21-109, comme illustré au plan numéro CRO-21-183 du 8 avril 2021, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

| <u>Boulevard</u> | <u>Côté</u> | <u>Endroit</u> | <u>En vigueur</u> |
|------------------|-------------|---|-------------------|
| Gréber | Ouest | D'un point situé à 25 m au sud de la rue Nelligan, sur une distance de 32 m vers le sud | En tout temps |
| Gréber | Ouest | D'un point situé à 19 m au sud de la rue Bienvenue, sur une distance de 64 m vers le nord | En tout temps |
| Gréber | Ouest | À partir de la rue Du Barry, sur une distance de 96 m vers le nord | En tout temps |

Retirer une zone de stationnement interdit :

| <u>Boulevard</u> | <u>Côté</u> | <u>Endroit</u> | <u>En vigueur</u> |
|------------------|-------------|---|---------------------------------|
| Gréber | Ouest | D'un point situé à 94 m au sud de la rue Nelligan, sur une distance de 165 m vers le sud | 6 h à 9 h Lundi au vendredi |
| Gréber | Ouest | D'un point situé à 96 m au nord de la rue Du Barry, sur une distance de 70 m vers le nord | 6 h à 17 h Lundi au vendredi |

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à la modification de la signalisation réglementaire, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-183 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2021-426

**IMPLANTATION D'UN PASSAGE POUR PIÉTONS - RUE GAMELIN -
DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND -
LOUISE BOUDRIAS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète l'implantation d'un passage pour piétons sur la rue Gamelin, à l'approche est de l'intersection avec la rue Richelieu, dossier RS-21-116, comme illustré au plan numéro CRO-21-261 du 10 mai 2021.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-261 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2021-427

**SOUMISSION 2020 SP 367A - CHALET SAINTE-BERNADETTE - RÉFECTION
DES MURS AU COIN SUD-OUEST - SERVICE DES INFRASTRUCTURES -
DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction Larivière ltée, 640, rue Auguste-Mondoux, Gatineau, Québec, J9J 3K3, pour les travaux de démolition et de reconstruction des murs au coin sud-ouest du chalet Sainte-Bernadette, situé au 40, rue Pilon, sur la base des prix forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 171 564,01 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 19 avril 2021, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|----------------|---|
| 11-19002-012-86720 | 156 660,80 \$ | Travaux correctifs (EE-03-004) - 18-2016 - Chalet Sainte-Bernadette |
| 04-13493 | 7 460,93 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 7 442,28 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 28 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-428

SOUSSION 2020 SP 285 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - BASSIN DU CHEMIN DE MONTRÉAL EST, PHASE 3 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARC CARRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Entreprises G.N.P. inc., 280, rue François-Bourgeois, Victoriaville, Québec, G6T 2G8, pour les travaux de réfection des services municipaux du bassin du chemin de Montréal Est, phase 3, sur la base des prix forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 5 494 468,99 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 12 avril 2021, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|-----------------|--|
| 18-21011-003-86721 | 90 000 \$ | Nouveaux trottoirs en milieu urbain - ING-09-007 - 16-3047 - Trottoirs rue - Bassin |
| 06-30806-007-86722 | 383 786,37 \$ | Travaux reliés à la réfection et l'aménagement du réseau routier - 16-3047 - Bassin du chemin de Montréal, phase 3 |
| 06-30868-200-86723 | 1 621 516,34 \$ | Travaux de réfection du réseau routier - 16-3047 - Chemin de Montréal, phase 3-4 |
| 06-30805-006-86724 | 196 447 \$ | Travaux de réfection, réseaux d'aqueduc et d'égout - 16-3047 - Aqueduc bassin du chemin de Montréal, phase 3 |
| 06-30856-012-86725 | 396 464,65 \$ | Travaux ouvrages ART - Réfection d'aqueduc, d'égouts et honoraires professionnels - 16-3047 - Chemin de Montréal, phases 3-4 |
| 06-30805-007-86726 | 1 214 000 \$ | Travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts - 16-3047 - Égouts - Bassin du chemin de Montréal, phase 3 |
| 18-15001-032-86727 | 281 000 \$ | Fonds dédiés aux infrastructures - 16-3047 - Chemin de Montréal, phase 3 - Pluvial |
| 06-30856-011-86728 | 833 968,14 \$ | Travaux ouvrages ART - Réfection d'aqueduc, d'égouts et honoraires professionnels - 16-3047 - Chemin de Montréal, phases 3-4 |
| 04-13493 | 238 941,91 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 238 344,58 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 28 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-429

SOUSSION 2021 SP 122 - FOURNITURE D'UN CAMION CUBE DE DÉMÉNAGEMENT AVEC PLATEFORME - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Carle Ford inc., 901, rue Dollard, Gatineau, Québec, J8L 3T4, pour la fourniture d'un camion cube de déménagement avec plateforme, pour un montant total de 99 900,00 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 23 avril 2021, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|--------------|--|
| 06-30866-032-86729 | 91 222,02 \$ | Programme de remplacement de véhicules - Service des travaux publics - Fourgon 3/4 330R761 |
| 04-13493 | 4 344,42 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 4 333,56 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 28 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-430

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-01 - 485 020,97 \$ - PÉRIODE DU 1^{ER} AU 23 JANVIER 2021, B-02 - 187 610,69 \$ - PÉRIODE DU 24 AU 30 JANVIER 2021, B-03 - 601 425,54 \$ - PÉRIODE DU 31 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2021, B-04 - 453 541,30 \$ - PÉRIODE DU 7 AU 13 FÉVRIER 2021, B-05 - 664 164,83 \$ - PÉRIODE DU 14 AU 20 FÉVRIER 2021, B-06 - 210 507,04 \$ - PÉRIODE DU 21 AU 27 FÉVRIER 2021, B-07 - 515 737,51 \$ - PÉRIODE DU 28 FÉVRIER AU 6 MARS 2021

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-01 au montant de 485 020,97 \$ pour la période du 1^{er} au 23 janvier 2021, B-02 au montant de 187 610,69 \$ pour la période du 24 au 30 janvier 2021, B-03 au montant de 601 425,54 \$ pour la période du 31 janvier au 6 février 2021, B-04 au montant de 453 541,30 \$ pour la période du 7 au 13 février 2021, B-05 au montant de 664 164,83 \$ pour la période du 14 au 20 février 2021, B-06 au montant de 210 507,04 \$ pour la période du 21 au 27 février 2021 et B-07 au montant de 515 737,51 \$ pour la période du 28 février au 6 mars 2021.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-431

SOUMISSION 2021 SP 012 - PROGRAMME DE RAPIÉÇAGE 2021 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats à la firme Eurovia Québec Construction inc., 960, chemin Edelweiss, Wakefield, Québec, J0X 3G0, pour le programme de rapiéçage 2021, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 460 541,79 \$ incluant les taxes, pour la section 1 et un montant total de 460 541,79 \$ incluant les taxes, pour la section 2, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 8 avril 2021, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat débutera à la date d'adjudication et se terminera au 1^{er} décembre 2021.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|---------------|---|
| 06-30887-004-86730 | 250 000 \$ | Travaux de réfection du réseau routier - Service des travaux publics - Rapiéçage |
| 06-30887-005-86731 | 591 072,07 \$ | Travaux de réfection du réseau routier 1 - Service des travaux publics - Méga-rapiéçage |
| 04-13493 | 40 055,82 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 39 955,69 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 28 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-432

RÉSILIATION DU CONTRAT - SOUMISSION 2020 SP 281 - LOCATION DE CAMIONS AUTOPOMPES - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2020-565 du 16 septembre 2020, octroyait un contrat à la firme Camions Hélie (2003) inc., 705, boulevard Joseph-Arthur, Joliette, Québec, J6E 8T4, pour la location de deux camions autopompes pour une période de 12 mois, pour un montant total approximatif de 174 302,10 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE l'un des camions autopompes comporte des non-conformités;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujetti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville de Gatineau soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité résilie le contrat de la firme Camions Hélie (2003) inc., 705, boulevard Joseph-Arthur, Joliette, Québec, J6E 8T4, pour la location de l'un des deux camions autopompes octroyée par la résolution numéro CE-2020-565 du 16 septembre 2020.

Adoptée

CE-2021-433

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 17 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 19 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 18 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 19

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 17, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéro 19, la liste des réquisitions numéro 18 ainsi que la liste des embauches numéro 19 :

| Numéros des listes | Descriptions | Montants \$ | Périodes |
|----------------------------------|----------------------------------|---------------|-------------------|
| Liste PA numéro 17 | Pièces de comptes à payer | 15 865,67 \$ | 10 au 14 mai 2021 |
| Liste PD numéro 19 | Pièces de comptes à payer | 344 930,29 \$ | 10 au 14 mai 2021 |
| Liste des réquisitions numéro 18 | Pièces de comptes à payer | 2 849,18 \$ | 10 au 14 mai 2021 |
| Liste des embauches numéro 19 | Embauche du personnel temporaire | 1 400 403,58 | 2 au 8 mai 2021 |

Un certificat du trésorier a été émis le 28 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-434 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-19 POUR UN MONTANT TOTAL DE 540 796,05 \$ POUR LA PÉRIODE DU 6 AU 12 MAI 2021**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce conseil accepte le dépôt de la liste des commandes C-19 d'un montant total de 540 796,05 \$ pour la période du 6 au 12 mai 2021.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-435 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-20 POUR UN MONTANT TOTAL DE 623 084,77 \$ POUR LA PÉRIODE DU 13 AU 19 MAI 2021**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce conseil accepte le dépôt de la liste des commandes C-20 d'un montant de 623 084,77 pour la période du 13 au 19 mai 2021.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-436 **SOUMISSION 2021 SP 063 - RÉFECTION DES RUES LOCALES 2021 - GROUPE B - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Coco (Coco Paving inc.), 636, chemin Klock, Gatineau, Québec, J9J 3G9, pour les travaux de la réfection de la chaussée de trois rues locales situées dans le secteur d'Aylmer et une rue locale dans le secteur de Buckingham, le tout sur une longueur totale d'environ 1 kilomètre, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 2 098 674,32 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 23 avril 2021, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|---------------|--|
| 18-18010-106-86732 | 186 791,13 \$ | Fonds dédiés aux infrastructures - 20-3073 - Rue acres (rues locales) |
| 06-30848-304-86733 | 803 785,61 \$ | Réseau routier et nouveaux trottoirs - Milieu urbain - 20-3073 - Rue Bourgeau Sud (rues locales) |
| 06-30848-303-86734 | 105 349,44 \$ | Réseau routier et nouveaux trottoirs - Milieu Urbain - 20-3073 - Rue Chartier (rues locales) |
| 18-17004-042-86735 | 207 943,18 \$ | Fonds dédiés aux infrastructures - 20-3073 - Rue Bourgeau Nord (rues locales) |
| 06-30887-302-86736 | 612 500 \$ | Travaux de réfection du réseau routier - 20-3073 - Rue Bourgeau Nord (rues locales 2021) |
| 04-13493 | 91 266,56 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 91 038,40 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2021.

Adoptée

CE-2021-437

SOUSSION 2021 SP 095 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA RUE JOSEPH, PHASE I - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Equinoxe JMP - 6369472 Canada inc., 1651, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6, pour les travaux visant la séparation des réseaux d'égout unitaires par des égouts pluviaux et sanitaires ainsi que le remplacement du réseau d'alimentation en eau potable existant de la rue Joseph, entre l'intersection de l'avenue de Buckingham et la rue Bélanger, sur une distance approximative de 350 m, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 2 770 159,27 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 6 mai 2021, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme;
- autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser l'entrepreneur à réaliser des travaux pour le projet de réfection des services municipaux de la rue Joseph, phase 1, pour la durée du chantier.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|-----------------|---|
| 06-30878-006-86737 | 1 463 812,05 \$ | Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) - 20-3034 - Rue Joseph, entre l'avenue de Buckingham et la rue Bélanger - Pavage |
| 06-30878-007-86738 | 409 593,64 \$ | Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) - 20-3034 - Rue Joseph, entre l'avenue de Buckingham et la rue Bélanger - Aqueduc |
| 06-30878-008-86739 | 656 118,95 \$ | Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) - 20-3034 - Rue Joseph, entre l'avenue de Buckingham et la rue Bélanger - Égouts |
| 04-13493 | 120 467,90 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 120 166,73 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2021.

Adoptée

CÉDRIC TESSIER
Conseiller et président
Comité exécutif

M^e GENEVIÈVE LEDUC
Greffière
Comité exécutif